



Comment être protégé juridiquement et fiscalement ?

Par **alainS**, le 19/06/2008 à 10:46

Bonjour

Je suis Français, résidant en Espagne.
Je suis retraité, et perçois ma pension ici.
Je suis marié sous le régime de la communauté.

Mon épouse s'est associée à sa soeur et trois autres personnes dans deux restaurants.
Ces affaires fonctionnent bien pour l'instant, mais des divergences de vues m'opposent à mon associée de belle-soeur.
Je souhaite me protéger juridiquement.
Je renonce aux éventuels profits pouvant être générés, mais je ne veux pas être inquiété en cas de problème majeur, comme par ex. saisie de ma pension.

Ma question :

Comment me protéger juridiquement ?
Qui contacter pour cela ?

Merci d'avance

A.S